



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Chaines locales

Question écrite n° 48905

Texte de la question

Mme Odile Moirin attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur la situation des télévisions locales. En effet alors que la presse écrite ne survit que grâce aux aides publiques, la télévision locale, elle, ne bénéficie d'aucune aide. De plus la publicité pour la distribution y est restreinte. Aussi lui demande-t-elle s'il ne serait pas possible d'envisager pour cet autre moyen de communication des mesures fiscales ou autres qui lui permettraient de continuer d'exister et d'enrichir le débat sur les moyens de communication.

Données clés

Auteur : [Mme Moirin Odile](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48905

Rubrique : Télévision

Ministère interrogé : économie et finances

Ministère attributaire : économie et finances

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 mars 1997, page 1018